



Prix Bénévolat
2007

« Il nous reste tellement à faire! »

– Thérèse Casgrain (1896 – 1981)



En 2001, Année internationale des bénévoles, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement du Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat. Ce prix, décerné à la mémoire de Thérèse Casgrain et de ses efforts, vise à honorer les personnes qui se sont distinguées leur vie durant, par leur engagement bénévole.

Mme Thérèse Casgrain était une éminente Canadienne dont les réalisations continuent de servir comme exemple pour tous. Elle a été

l'instigatrice de diverses réformes sociales qui ont favorisé la justice et l'égalité. En 1970, Thérèse Casgrain a été nommée membre du Sénat et en 1974, elle est devenue Compagnon de l'Ordre du Canada. Tout au long de sa vie, elle a défendu les personnes démunies de la société, dénoncé les injustices sociales et s'est faite porte-parole des êtres sans voix. Dans tous les sens du terme, Thérèse Casgrain a été une véritable source d'inspiration pour tous les Canadiens.



Le Prix Thérèse-Casgrain est décerné une fois par an à une Canadienne et à un Canadien. Il sert à souligner le travail de bénévoles dans toutes les collectivités au Canada. Les récipiendaires du Prix sont des personnes dont l'engagement social et la persévérance ont contribué de manière significative à l'avancement d'une cause sociale et au mieux-être de leurs concitoyens.

Le Prix est une médaille de bronze à l'effigie de Thérèse Casgrain, une épinglette, un certificat de reconnaissance et un don de 5 000 dollars qui est offert à un organisme bénévole canadien enregistré que le récipiendaire choisira.



Conditions d'admissibilité

Les personnes mises en candidature doivent répondre aux critères suivants :

- elles possèdent la citoyenneté canadienne;
- des preuves démontrent que l'action bénévole a joué un rôle important tout au long de leur vie;
- leur implication bénévole a favorisé la participation de leurs concitoyens et concitoyennes dans leur milieu de travail ou leur collectivité;
- elles ont fait preuve de leadership, de créativité, de coopération et de travail acharné pour faire avancer une cause sociale;
- elles ont créé des partenariats efficaces dans les secteurs public, privé, bénévole et communautaire, les collectivités locales et les gouvernements.

Tous les citoyens canadiens sont admissibles au Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat, à l'exception des membres de la Fondation Thérèse F. Casgrain, des membres élus du gouvernement durant leur mandat, des anciens récipiendaires du Prix et des employés de Ressources humaines et Développement social Canada. Les candidats à titre posthume ne seront pas acceptés.

Lignes directrices pour les mises en candidature

- Un organisme ou un groupe de trois personnes peuvent présenter des mises en candidature au Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat. Il ne doit exister aucun lien de parenté avec les personnes mises en candidature.
- Les mises en candidature doivent porter le cachet de la poste daté au plus tard le 1^{er} février de chaque année. Les mises en candidature reçues après cette date seront retenues pour l'année suivante.

Veuillez faire parvenir votre mise en candidature aux coordonnées suivantes :
Secrétariat du Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat
Ressources humaines et Développement social Canada
333, chemin North River, Place Vanier, Tour A, 2^e étage
Ottawa, Ontario K1A 0L1

Les mises en candidature doivent décrire clairement le travail bénévole de chaque candidat. Les critères suivants serviront à évaluer chaque candidat.

Esprit du bénévolat

5 points

Un candidat qui exerce un esprit de bénévolat est une personne qui aide les autres en consacrant son temps et ses compétences aux besoins de la collectivité, sans recevoir une rémunération. Le candidat a généreusement consacré une partie importante de sa vie à aider les autres.

Leadership, créativité, coopération et travail acharné

15 points

Le candidat a démontré une habileté à motiver les gens et à établir des consensus. Il ou elle met en valeur le travail d'équipe entre ses concitoyens dans le but d'avancer une cause sociale. Il contribue à la réussite d'une cause commune et il démontre de la persévérance face aux difficultés.

Sensibilisation à une cause sociale

8 points

Les efforts de bénévolat du candidat améliorent la qualité de vie de ses concitoyens. Son travail porte sur une cause sociale (par exemple, la pauvreté, les droits de la personne, les personnes handicapées, la santé et l'intégration sociale) plutôt que sur d'autres types de causes (par exemple, les sciences, les arts, l'environnement et le patrimoine).

La mise en candidature (y compris les photos et les coupures de journaux) doit être présentée sur des feuilles de 8,5" X 11". Les textes sont dactylographiés, photocopiés ou inscrits à l'encre noire. Si vous soumettez de longs articles, il s'avère pratique de surligner les parties pertinentes.

Outre la description du travail de bénévolat du candidat et les documents à l'appui, les mises en candidature doivent contenir le Formulaire de mise en candidature et le Formulaire de consentement dûment remplis, ce dernier devant être signé par le candidat, et le curriculum vitæ décrivant le travail rémunéré du candidat.

Le dossier de mise en candidature doit contenir tous les documents demandés et ne doit pas dépasser 50 pages. Seules les 50 premières pages seront examinées.

Les cassettes audio ou vidéo, les disquettes et les cédéroms ne seront pas examinés.

Processus de sélection

Les mises en candidature présentées sont examinées par le Comité national de sélection, un organisme indépendant. Le choix final relève du ministre des Ressources humaines et du Développement social, qui tient compte des recommandations du Comité national de sélection.

L'évaluation des mises en candidature se fonde uniquement sur le contenu du Formulaire de mise en candidature et sur les documents à l'appui.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web à l'adresse électronique suivante : www.rhdsc.gc.ca, effectuer une recherche en tapant Thérèse-Casgrain, ou communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 1-866-468-4377

Télécopieur : 613-948-7537

Courriel : theresecasgrain-info@sdsc-dsc.gc.ca

Mise en valeur de la participation

7 points

Le candidat contribue à la création de collectivités inclusives par la mise sur pied ou l'appui d'une activité qui amène les Canadiens à participer pleinement à leur collectivité. Un travail est remarquable lorsqu'il a exercé un impact important dans la vie quotidienne d'un groupe ou d'une population donnée au Canada.

Partenariats

10 points

Le candidat a démontré que son travail de bénévolat a aidé à créer des partenariats efficaces dans la population, le secteur privé, les organismes du secteur bénévole et communautaire, les collectivités locales ou les gouvernements. Le candidat a fait preuve d'une grande habileté à faire participer activement des organisations et des personnes à sa cause.

Documents à l'appui

5 points

Les documents à l'appui de la mise en candidature doivent comprendre trois lettres de personnes qui ont bénéficié du travail de bénévolat du candidat. Des coupures de journaux et de revues mettant en vedette le candidat serviront à appuyer la mise en candidature. Veuillez dresser la liste de tous les prix que le candidat a reçus, et indiquer clairement le parrain du prix (par exemple, le gouvernement provincial ou fédéral, ou l'organisme national).

Liste de contrôle

Avez-vous mis sous pli les documents suivants?

- formulaire dûment rempli de la mise en candidature
- formulaire de consentement dûment rempli, et signé par le candidat
- trois lettres d'appui
- curriculum vitæ décrivant le travail de bénévolat du candidat
- brève description du travail rémunéré du candidat

Remarque : Tous les documents requis doivent être envoyés et ne doivent pas dépasser un total de 50 pages.

Comment avez-vous découvert l'existence du Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat?

- Journaux
- Brochure
- Affiche
- Centre Service Canada
- Organisme sans but lucratif
- Député
- Site Web : _____
- Courriel : _____
- Autre : _____

Thérèse Casgrain
Prix Bénévolat

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

CANDIDAT

Nom de famille _____ Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____

Prénom(s) _____ H F Citoyen canadien Oui Non

Adresse _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro de téléphone jour _____ soir _____ cellulaire _____

Occupation (le cas échéant) _____ Depuis combien d'années le candidat fait-il du travail de bénévolat?

Nom de l'employeur (le cas échéant) _____

PARRAIN(S)

Organisme parrain _____ Numéro de téléphone _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Nom de famille _____

Prénom(s) _____ Signature _____

Particuliers

1. Parrain (personne-ressource)

Nom de famille _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Tél. _____

Signature _____

2. Coparrain

Nom de famille _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Tél. _____

Signature _____

3. Coparrain

Nom de famille _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Tél. _____

Signature _____

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (PROTÉGÉ UNE FOIS REMPLI)

Formulaire de consentement pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels pour le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat.

Les mises en candidature au Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat seront examinées seulement si le présent formulaire est rempli et signé par le candidat ou la candidate.

Je, _____
(Veuillez inscrire votre nom en lettres moulées.)

consens **OU** ne consens pas

à ce que le ministère de Ressources humaines et Développement social Canada recueille, utilise et divulgue les renseignements ci-joints afin d'examiner ma candidature au Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat.

Je reconnais que le Ministère pourrait utiliser les renseignements à mon sujet et les divulguer au Comité national de sélection pour choisir le lauréat ou la lauréate. L'information utilisée peut être divulguée, uniquement à des fins de promotion du concours, à n'importe quelle tribune publique, sous toute forme ou par tout moyen que ce soit, y compris les médias imprimés et électroniques, et les déclarations au Parlement.

Je reconnais que mon consentement au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de renseignements personnels pour le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat est volontaire. Je reconnais également que mon refus de consentir entraînerait le rejet de ma candidature.

J'ai examiné les renseignements recueillis à mon sujet pour le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat et je confirme qu'ils sont exacts.

SIGNATURE DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

DATE

Les renseignements personnels conservés par le ministère de Ressources humaines et Développement social Canada sont administrés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le candidat ou la candidate a le droit d'avoir accès à ses renseignements personnels et peut demander que l'on apporte des corrections en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La publication Info Source fournit des directives sur la façon de demander l'accès aux renseignements personnels. Des exemplaires de la publication sont disponibles au Centre Service Canada de votre région et au site Web suivant : <http://infosource.gc.ca>.